

SECTEUR 1. PARC OLY



À l'arrière de l'école, le site est destiné à accueillir un programme de six logements individuels.

La desserte du site peut être multiple avec une partie accessible depuis le sud et l'autre accessible par l'ouest. Au regard de la configuration des futurs accès, selon le nombre d'habitations desservies, une aire de retournement, calibrée aux besoins de l'opération (usagers et services), doit permettre la bonne circulation au sein de l'opération.

L'aménagement d'un cheminement piéton est réalisable pour compléter le maillage existant. À ce titre, un accès au nord du terrain est possible.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

Superficie :	0,47 hectare		
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :	13 logements / hectare		
Nombre de logement (min) :	6		
Nombre de logements sociaux (min) :	0		
Système assainissement privilégié :	Individuel		
Programmation estimée :	2023-2027		